

HÔPITAL DE JOUR DE PSYCHIATRIE (HDJ)



Bienvenue à l'hôpital de jour de psychiatrie. Nous allons, avec vous, tenter de relever un défi : celui de vous faire regagner une qualité de vie au travers d'une réinsertion sur le plan familial, social et professionnel.

Ceci passe notamment par la prise en charge dans le cadre d'un projet thérapeutique qui est préalablement élaboré avec vous. Vous êtes informé et acteur de la restauration de vos capacités d'autonomie tout au long de votre séjour.

Votre implication est incontournable. Nous vous demandons de respecter les horaires. Une charte de fonctionnement spécifique au service vous est remise dès votre arrivée, merci de la lire attentivement avant de la signer.

Il s'agit d'une hospitalisation « à temps partiel », votre séjour est prévu par demi-journées : le matin de 9h00 à 12h00 ou l'après-midi de 13h30 à 16h30. Le nombre de demi-journées et la durée d'hospitalisation sont évalués par l'équipe de l'HDJ.

Une équipe pluridisciplinaire (infirmier, psychologue, médecin, cadre de santé...) est mobilisée pour vous aider et vous accompagner selon vos besoins, afin de rendre votre séjour le plus efficace et agréable possible.

La vie du service

Le bureau des admissions est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Tél. : 01 34 40 41 84

E-mail : admissionpsy@cdp95.fr

Les coordonnées de l'HDJ de psychiatrie :

• Infirmier :

Tél. : 01 34 40 47 08

• Cadre de santé :

Tél. : 01 34 40 41 94

Les modalités d'hospitalisation de jour

L'hospitalisation de jour peut intervenir :

- à la suite d'une hospitalisation à temps complet ;
- en amont de l'hospitalisation complète pour la préparer ;
- en ambulatoire à la demande de votre médecin.

Elle complète votre suivi habituel (consultations) et ne le remplace en aucun cas.

Les ateliers thérapeutiques

Ils sont la base de votre traitement et sont planifiés avec vous lors d'un entretien préalable. Votre participation régulière et assidue est donc essentielle. Des temps de discussion informelle sont également prévus.

Le suivi médical

Il est assuré à l'extérieur par vos médecins habituels, l'équipe médicale de la clinique intervient uniquement pour assurer la coordination des soins et votre sécurité. Les médicaments doivent être pris chez vous et aucun traitement médicamenteux (sauf urgence) ne sera délivré à l'hôpital de jour.

Fumeurs

Nous vous demandons de respecter la loi et de pas fumer (même de cigarette électronique) en dehors du jardin de l'HDJ.

L'usage du CBD (CannaBiDiol) sous toutes ces formes est interdit.

Sortie

Elle sera décidée, en accord avec vous, par l'équipe soignante après l'atteinte de l'objectif thérapeutique fixé ou suite à un changement d'orientation thérapeutique.

Observez en toutes circonstances un comportement respectueux à l'égard des personnels et des autres usagers.

Les contacts utiles

Drogues Infos service

Tél. : 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13

Site internet : www.drogues-info-service.fr

Écoute alcool

Tél. : 0 980 980 930

Site internet : www.drogues-info-service.fr

Écoute cannabis

Tél. : 0 980 980 940

Site internet : www.drogues-info-service.fr

SOS Dépression

Tél. : 0 892 701 238

UNAFAM 95

165 rue de Paris

95680 Montlignon

Tél. : 01 34 16 70 79

Femmes victimes de violences

Violences conjugales. Parlez-en avant de ne plus pouvoir le faire

Tél. : 3919

Pour contacter un représentant des usagers de la Commission des Usagers : mail : ru@cdp95.fr

La Clinique du Parc, c'est aussi

De l'hospitalisation complète en :

- Médecine
- Soins palliatifs
- Cancérologie (Soins Médicaux et de Réadaptation, SMR)
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle (SMR)
- Gériatrie (SMR)
- Soins Polyvalents (SMR)
- Psychiatrie

De l'hospitalisation de jour en :

- Addictions
- Psychiatrie
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle
- Gériatrie
- Médecine

Un pôle de consultations :

- 2 bureaux SOS médecins, ouverts tous les jours de 7h à 23h
- Addictologues
- Psychiatre

- Neurologue
- MPR (Médecine Physique et de Réadaptation)
- Diabétologue
- Rhumatologue (pour les patients hospitalisés)
- Ophtalmologues (pour les patients hospitalisés)
- Cardiologues (pour les patients hospitalisés)
- Kinésithérapeutes libéraux
- Ostéopathe

Un centre d'imagerie :

- Radiologie conventionnelle
- Echographies
- Echo-doppler
- Mammographies
- Panoramiques dentaires
- Télécrâne
- Cone beam (denta scanner)

- Un EHPAD accolé : La Maison du Parc

Tél. : 01 34 40 41 00